



TAMMSPATCH II

MORTIER DE RÉPARATION ET COUCHE D'ASSISE À DEUX COMPOSANTES

DESCRIPTION

TAMMSPATCH II est un mortier de réparation cimentaire à deux composantes et modifié aux polymères qui peut être utilisé comme une couche d'assise fluide. Lorsque les deux composantes sont combinées, TAMMSPATCH II devient un mortier polyvalent puisqu'il peut être malaxé à différentes consistances; il peut ainsi être utilisé dans de nombreuses applications. De fluide à ferme, TAMMSPATCH II crée une surface esthétique pour de multiples applications.

DOMAINES D'APPLICATION

- Resurfaçage d'allées piétonnières en béton usé
- Mortier de réparation pouvant être truellé
- Surfaces décoratives
- Réparations horizontales ou verticales
- Jointage de joints de mortier
- Couche d'assise fluide

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Peut être appliqué à des épaisseurs allant de très mince à 25 mm (1 po) pur et jusqu'à 63 mm (2,5 po) si des granulats sont ajoutés
- Excellente durabilité
- Adhérence hors pair
- Excellente résistance mécanique
- Facile d'utilisation

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Prise initiale, heures environ 1,5 à 3
Prise final, heures environ 4 à 5

Résistance à la compression, MPa, ASTM C 109
 7 d 20,7
 28 d 34,5

Résistance à la traction directe, MPa, ASTM C 1583
 7 d 3,6
 28 d 4,5

Résistance à la flexion, MPa, ASTM C 348
 7 d 4,1
 28 d 6,2

Adhérence, MPa, ASTM C 882
 7 d 6,6
 28 d 10,0

Retrait, %, ASTM C 157, échantillons de 76 x 76 x 280 mm (3 x 3 x 11 po) retirés des moules à 24 heures
 28 d -0,023

Résistance aux cycles de gel/dégel, ASTM C 666
 300 cycles 91,0 %

EMBALLAGE/RENDEMENT

TAMMSPATCH II est offert en sacs de 20,4 kg (45 lb) de Partie A (poudre). La Partie B (liquide) est offerte dans un contenant de 3,7 litres. Chaque trousse mélangée donne approximativement 0,011 m³ (0,42 pi³) de produit.

DURÉE DE CONSERVATION

18 mois dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

TAMMSPATCH II est approuvé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

TAMMSPATCH II est approuvé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Les surfaces de béton doivent être en bon état sur le plan structural et exemptes de béton libre ou détérioré, de poussière, de saleté, de peinture, d'efflorescence, d'huile et d'autres contaminants. Abraser la surface mécaniquement afin d'obtenir un profil de la surface correspondant à CSP 4, au minimum, conformément à la directive 310.2 de l'ICRI. Bien nettoyer la surface abrasée.

Couche d'apprêt et de liaisonnement (chapes horizontales) : Pour une adhésion optimale au béton, utiliser EUCOFLOOR EPOXY PRIMER saupoudré de sable comme couche de liaisonnement. Consulter la fiche technique d'EUCOFLOOR EPOXY PRIMER afin d'en connaître le mode d'emploi. De plus, il est possible d'appliquer EUCOWELD 2.0 sur un substrat sec ou une couche d'accrochage de TAMMSPATCH II sur la surface de béton saturée superficiellement sèche (SSS) pour le liaisonnement. Le matériau utilisé pour créer la chape doit être mis en place sur la couche d'accrochage avant qu'elle ne sèche.

Couche d'apprêt et de liaisonnement (réparations localisées à l'aide d'une scie et de béton ébréché) : Bien nettoyer l'acier d'armature exposé, puis appliquer DURALPREP A.C. au béton et à l'acier d'armature dans la zone à réparer. Consulter la fiche technique de DURALPREP A.C. afin d'en connaître le mode d'emploi. De plus, il est possible d'appliquer EUCOWELD 2.0 ou une couche d'accrochage de TAMMSPATCH II sur la surface de béton saturée superficiellement sèche (SSS) pour le liaisonnement. Le matériau de réparation doit être mis en place sur la couche d'accrochage avant qu'elle ne sèche.

Couche d'apprêt et de liaisonnement (chapes/enduits verticaux) : Appliquer EUCOWELD 2.0 ou une couche d'accrochage de TAMMSPATCH II sur la surface de béton saturée superficiellement sèche (SSS). Le matériau de réparation doit être mis en place sur la couche d'accrochage avant qu'elle ne sèche.

Malaxage : Ajouter le 3/4 du liquide (Partie B) dans un contenant propre. En utilisant une perceuse 1/2 po à bas régime (400 à 600 tpm) et un mélangeur Jiffy, ajouter graduellement la poudre (Partie A) afin de produire un mortier ayant une consistance lisse et sans grumeaux. Ajouter le reste du liquide afin d'obtenir la consistance désirée. Ne pas mélanger pendant plus de 3 minutes. Ne pas ajouter d'eau. Afin d'additionner le mélange de granulats, il est recommandé d'utiliser un malaxeur à mortier. Le granulats devrait être ajouté au liquide après la poudre. Pour remplir des cavités de plus de 25 mm (1 po) de profondeur, TAMMSPATCH II devrait être additionné d'une quantité pouvant aller jusqu'à 9 kg (20 lb) de gravier naturel propre de 10 mm (3/8 po). Lorsqu'il est additionné, TAMMSPATCH II peut être appliqué en couches allant jusqu'à 63 mm (2,5 po) d'épaisseur. Utiliser des couches multiples pour rapiécer à des épaisseurs plus importantes.

Application : Les joints d'expansion et de contrôle doivent être refaits après l'application de TAMMSPATCH II. Les fissures dynamiques se propageront à travers TAMMSPATCH II si elles sont recouvertes. Appliquer TAMMSPATCH II à la truelle en mettant une pression suffisante pour remplir les cavités et les vides de la surface et pour assurer une liaison maximale avec le substrat. La surface peut être finie à l'aide d'une brosse, d'un aplanissoir ou d'une truelle d'acier. Ne pas trop lisser à la truelle, cela affaiblirait la surface de TAMMSPATCH II. Si le produit est utilisé à titre de couche d'usure, malaxer à une consistance plus ferme (ne pas utiliser tout le contenu du liquide de malaxage) et mettre en place à une épaisseur minimum de 10 mm (3/8 po). Ne pas biseauter lorsque le produit est utilisé comme couche d'usure.

Cure : Pour de meilleurs résultats, mûrir à l'aide de jute humide, de plastique ou d'un agent de cure à base d'eau. Faire attention lorsque le produit est appliqué dans des conditions difficiles où un risque d'assèchement rapide de la surface est présent, par exemple par temps venteux, lorsque la température est élevée et lorsque le taux d'humidité est faible. Ne pas utiliser un agent de cure à base de solvant sur ce produit.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'eau avant que TAMMSPATCH II ne durcisse. Une fois durci, TAMMSPATCH II ne peut être enlevé qu'au moyen d'une abrasion mécanique.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entreposer dans un endroit sec et protégé, à une température se situant entre 4 et 32 °C.
- Protéger du gel.
- Ne pas appliquer TAMMSPATCH II si la température est inférieure à 4 °C.
- Lorsque requis, suivre les recommandations du document ACI 305R pour le bétonnage par temps chaud [Guide to Hot Weather Concreting] ou du document ACI 306R pour le bétonnage par temps froid [Guide to Cold Weather Concreting].
- Ne pas utiliser DURALPREP A.C. comme agent de liaison pour les chapes et resurfaçages réalisés avec TAMMSPATCH II.
- Ne pas appliquer sur des surfaces couvertes de givre.
- Avant de recouvrir TAMMSPATCH II avec un époxyde ou un autre revêtement qui ne laisse pas sortir les vapeurs, s'assurer que toute l'humidité est sortie du produit avant l'application.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 7.20

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.